

**Conseil d'Administration du
2 juillet 2019**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	X
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			X	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			X	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL 12 3 8

TOTAL VOTANTS

17

2

TOTAL VOIX

25

Assistait également au conseil d'administration sans voix délibératives : DUJOL Yves (ARLYSERE).

Monsieur le Président accueille les membres du conseil d'administration et les remercie de leur collaboration.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 14 mai 2019 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET

Opération 18-406 : LES BELLEVILLE - Logements saisonniers

Demandeur : LES BELLEVILLE

Portage en cours : 70 000 € - Portage validé : 384 000 €

Axe : Développement touristique

Date de fin de portage prévue : 16/05/2029

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1,5 %

En saison hivernale, la Commune Les Belleville accueille plus de 5 000 saisonniers. Suite à la signature récente de la convention pour le logement saisonnier, une piste d'action est l'acquisition dans le parc diffus de petits logements devenus inadaptés à la location touristique. A cet effet, la Commune sollicite l'intervention de l'EPFL pour les appartements suivants.

Les logements seront mis à disposition de la Commune, qui s'appuiera sur l'AGIBEL (Association de Gestion de l'Immobilier des Belleville) pour la gestion concrète des appartements avec les saisonniers. Cette opération sera subventionnée par la Région via l'acte II du plan montagne. Les acquisitions seront conditionnées à l'obtention effective de la subvention par l'EPFL qui pourrait être de 40 %.

Après visite de nombreux biens, la commune a proposé la maîtrise de plusieurs biens à la vente dont, un studio aux Menuires et 4 chambres à Val Thorens ; cette demande intervient alors que l'EPFL a déjà engagé l'acquisition de 6 logements.

Localisation	Référence cadastrale	Lots	Quote-part	Adresse	Surface parcelle (m ²)	Surface appt (m ²)	Prix du bâti
Les Belleville	AL46*	338 : studio	271/102727 ^e des parties communes	5754 RES ORIGANES REBERTY 1850	8 648 m ²	16,17 m ²	63 000 €
Les Belleville	AM13*	7 10 11 41 : Casiers à ski 222 225 226 256 : Chambres	1/102.305 ^{e*} 1/102.305 ^{e*} 1/102.305 ^{e*} 1/102.305 ^{e*} 177/102.305 ^{e*} 177/102.305 ^{e*} 177/102.305 ^{e*} 177/102.305 ^{e*} * des parties communes	VAL THORENS IMM LES NEVES	3 058 m ²	11,44 m ² 11,24 m ² 11,24 m ² 11,44 m ²	227 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 15-252 : Viviers-du-Lac - Chemin de la Laitière

Demandeur : GRAND LAC-CA LAC DU BOURGET

Portage en cours : 500 000 €

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 23/12/2023

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Dans le cadre du PLUi, et pour tenir compte de la renaturation de l'ancienne décharge par le CISALB, le tracé de la déviation de la laitière a été modifié ; l'EPFL a relancé une campagne de contact avec les propriétaires et des accords de vente ont été conclus : il convient de rajouter à la délibération précédente les parcelles suivantes :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Viviers-du-Lac	B303	LA GRANDE MOLIÈRE	8 660 m ²	Terre	A	13 000 €
		TOTAL	8 660 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : J REMY

Opération 16-295 : CHAMBERY - Secteur Alsace-Lorraine

Demandeur : CHAMBERY

Portage en cours : 2 967 000 €

Axe : logement

Date de fin de portage prévue : 15/02/2027

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1% les 4 1^{ères} années - 1.5% de la 5^e à la 7^e année – 2% de la 8^e à la 10^e

Cette demande s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord » qui s'articule autour de l'avenue Alsace Lorraine jusqu'au pont des chèvres.

La commune de CHAMBERY sollicite l'EPFL pour saisir les opportunités qui se présentent. Au cas particulier il s'agit d'un hangar entouré de propriétés sous maîtrise publique dans la ZAC : l'EPFL est sollicité pour acquérir ce bien dans le prolongement des acquisitions réalisées

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BZ111	5 Place Pierre de Coubertin	165 m ²	Sols	UE2a	130 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Laurent FONDIMARE

Opération 19-439 : VOGLANS - Centre bourg - OAP Couture

Demandeur : VOGLANS

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis solde

Taux de portage annuel HT : 1 %

La volonté des dernières municipalités a été de créer un réel centre bourg, avec ses commerces (boulangerie, boucherie, pizzeria, restaurant, cabinet médical), ses services (micro-crèche, bibliothèque municipale) et la réalisation de plusieurs logements en densification.

Dans la continuité de la restructuration du centre du village et au vu des projet qui se profilent aux alentours (un projet de 39 logements et 3 commerces, ainsi qu'un projet de 6 logements), la commune sollicite l'EPFL73 pour acquérir une propriété bâtie de 55 m² au sol, au cœur de l'OAP « Couture ».

Cette petite maison d'habitation, par sa démolition, deviendrait l'accès d'une future zone à construire.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Voglans	AO83	VOGLANS	55 m ²	Sols	UA	170 000 €
		TOTAL	1 147 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 19-432 : AIX LES BAINS - Avenue de Saint-Simond

Demandeur : AIX LES BAINS

Portage en cours : 645 000 €

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'Aix-les-Bains souhaite créer une liaison piétonne le long du Chemin de la Baye, entre la voie ferrée et l'Avenue de Saint-Simond, pour sécuriser le passage des habitants du secteur et notamment des enfants.

L'acquisition des parcelles permettrait à la commune, outre l'aménagement de la liaison piétonne, de se rendre propriétaire d'une réserve foncière dans un quartier en forte mutation, laquelle réserve pourrait faire l'objet d'une destination de type espaces verts ou stationnement.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Aix-les-Bains	AE53	164 Avenue DE ST SIMOND	1 185 m ²	Jardins	UE	179 900 €
Aix-les-Bains	AE55	166 Avenue DE ST SIMOND	610 m ²	Jardins	UE	
Aix-les-Bains	AE197	401 Chemin de la Baye	10 m ²	Jardins	UE	
TOTAL			1 805 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

3 – TRAVAUX EN COURS

Opération 16-295 : Chambéry-Secteur Alsace Lorraine-Garibaldi

- Demande de travaux de démolition reçue pour la démolition du magasin de moto BETEMP SPORT
- Projet pilote pour l'économie circulaire dans le cadre de la démolition
- Les travaux de démolition sont en cours, fin prévue pour le 10/07/2019.

Opération 16-271 : Barby-Centre Bourg

- Travaux de désamiantage et démolition réalisés en mai 2019, finition en cours.



Opération 18-392 : Saint-Colomban des Villards-Le Mollaret

- Les travaux de démolition seront terminés pour le 5/07/2019

Opération 16-297 : Bassens-Entrée de ville

- Les travaux de désamiantage sont terminés, la démolition débutera prochainement.

4 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 19-445 : CLERY - Villard Mavin

Demandeur : CLERY

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 10 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % pour les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années – 1.5 % de la 5^e à la 7^e année puis 2 %

Dans son PLU approuvé en 2017, la commune de CLERY a positionné une OAP au hameau de Villard-Mavin. Le réseau d'assainissement qui desservira ce secteur doit être livré dans le courant de l'année 2019. La commune sollicite l'EPFL pour acquérir 5 parcelles relevant de 3 comptes de propriété, et sur lesquelles elle projette la construction de 6 à 10 logements.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Cléry	C984	VILLARD MAVIN	290 m ²	Jardins	AUb	< 180 000 €
Cléry	C985	VILLARD MAVIN	235 m ²	Jardins	AUb	
Cléry	C1398	VILLARD MAVIN	940 m ²	Vergers	AUb	
Cléry	C1399	VILLARD MAVIN	1 000 m ²	Prés	AUb	
Cléry	C1766	VILLARD MAVIN	154 m ²	Vergers	AUb	
TOTAL			2 619 m²			

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 19-448 : GRESY SUR AIX- Secteur de SARRAZ

Demandeur : GRESY SUR AIX

Portage en cours : 171 000 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 5 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années puis 1.5 %

La commune sollicite l'EPFL pour acquérir une parcelle de terrain en vente sur le secteur de Sarraz où se situe le périmètre d'une OAP logement d'une surface de 2ha6 : 43 % du foncier appartient déjà à la commune ; 14 % à l'OPAC et le reste à des propriétaires privés. L'acquisition de cette parcelle servira de référence pour les transactions futures dans cette zone.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Grésy-sur-Aix	AA180	SARRAZ	1 715 m ²	Prés	AUBz	150 000 €
TOTAL			1 715 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 19-449 : ENTRE DEUX GUIERS - Propriété JEAN

Demandeur : ENTRE DEUX GUIERS

Portage en cours : 0 €

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 4 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'ENTRE DEUX GUIERS souhaite acquérir un tènement foncier situé à proximité immédiate de l'espace « Samson », en cours de réaménagement dans le cadre du projet communal « Riv'2 Guiers », et à proximité du camping « l'Arc en ciel ».

Ce tènement est constitué d'un chemin (parcelle AC 274), d'un jardin avec hangar (parcelle AC 276), et d'un bâtiment autrefois industriel (menuiserie) aujourd'hui désaffecté, dont la façade est classée au patrimoine bâti du PLUi (parcelle AC 273). Les parcelles AC 276 et AC 274 sont placées en zone de protection de digue sur la carte des aléas inondation ou crues du Guiers.

Cette acquisition permettrait d'accroître le nombre de places de stationnement dans ce secteur, de boucler en sens unique la voirie de desserte de l'espace Samson, et de maîtriser un bâtiment susceptible d'accueillir un écomusée.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Entre-deux-Guiers	AC273	37 Ch. DES BERGES	340 m ²	Sols	UA-bri	< 180 000 €
Entre-deux-Guiers	AC274	LE BOURG	192 m ²	Terrains à bâtir	UA-bri	
Entre-deux-Guiers	AC276	LE BOURG	265 m ²	Sols	UA-bri	
TOTAL			797 m²			

Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET

Opération 19-450 : VILLARD SUR DORON – OAP Etraz Est

Demandeur : VILLARD SUR DORON

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % pour les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années – 1.5 % de la 5^e à la 7^e année puis 2 %

Dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble, la commune souhaite ouvrir à l'urbanisation un tènement stratégique au lieu-dit « L'Etraz », situé en fond de vallée, entre le cœur du village et une zone résidentielle et commerciale.

En plus de créer une nouvelle offre de logement, la maîtrise foncière permettra de solutionner un besoin de stationnement et de créer une nouvelle voirie structurante avec un cheminement piéton rejoignant le chef-lieu et ses services.

L'ensemble de ces terrains bénéficie d'une OAP et supporte une servitude de projet dans le cadre du PLU approuvé le 19/03/2019.

Le projet concerne les parcelles ci-dessous :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Villard-sur-Doron	C638 p	L'ETRAZ	850 m ² environ	Terre	1AU1	Avis France Domaine
Villard-sur-Doron	C645	L'ETRAZ	224 m ²	Jardins	1AU1	
Villard-sur-Doron	C3170 p	L'ETRAZ	880 m ² environ	Prés	1AU1	
Villard-sur-Doron	C3269 p	L'ETRAZ	50 m ² environ	Terre	1AU1	
Villard-sur-Doron	C3436	L'ETRAZ	166 m ²	Terre	U	
Villard-sur-Doron	C3437	L'ETRAZ	2 357 m ²	Terre	1AU1	

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Villard-sur-Doron	C3461 p	L'ETRAZ	180 m ² environ	Terre1	U	
Villard-sur-Doron	C3554 p	L'ETRAZ	2 700 m ² environ	Terre	1AU1	
TOTAL			7 407 m² environ			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 19-451 : AIX LES BAINS – Avenue de Marlioz

Demandeur : AIX LES BAINS

Portage en cours : 645 000 €

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'AIX LES BAINS doit déplacer les associations occupantes des bâtiments des anciens thermes avant 2020 et pour les reloger, elle envisage d'acquérir des locaux, actuellement à la vente, Avenue de Marlioz.

Elle sollicite l'achat de ces locaux de substitution par l'EPFL : leur surface 710 m² et le prix proposé de l'ordre de 986 240 €, reste à négocier.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Lots	Prix
Aix-les-Bains	CE n°200	24-26 avenue de Marlioz	749 m ²	RDC bâti	25 ;45 ;51 ;57 ;58 ;60 et 38 ; 42 ;43 ; 59	Avis France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : *Josette REMY*

Opération 19-452 : FONTCOUCVERTE LA TOUSSUIRE La Rochette

Demandeur : FONTCOUCVERTE LA TOUSSUIRE

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 10 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années – 1.5 % de la 5^e à la 7^e année puis 2 %

La commune souhaite maîtriser un ensemble parcellaire classé en zone UA et AUd du PLU afin de mettre en place une OAP destinée à la production d'une quinzaine de résidences principales.

Dans sa stratégie de développement et d'aménagement et pour structurer des actions à court terme, la commune demande l'intervention de l'EPFL pour la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation de ce lotissement communal.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Fontcouverte-la-Toussuire	B1482	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	228 m ²	Terre	AUdz1	60 €/m ² en zone AUdz et 90 €/m ² en zone UAz1
	B1483	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	24 m ²	Jardins	AUdz1	
	B1485	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	117 m ²	Prés	AUdz1	
	B1488	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	43 m ²	Prés	UAz1	
	B1489	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	37 m ²	Prés	UAz1	
	B1577	LA ROCHETTE	109 m ²	Landes (Friche)	UAz1	
	B1578	LA ROCHETTE	98 m ²	Prés	UAz1	
	B1579	LA ROCHETTE	644 m ²	Prés	UAz1	
	B1587	LA ROCHETTE	433 m ²	Sols	UAz1	
	B1588	LA ROCHETTE	1 005 m ²	Prés	UAz1-AUdz1	
	B1589	LA ROCHETTE	316 m ²	Sols	AUdz1	
	B1592	LA ROCHETTE	388 m ²	Prés	AUdz1	
	B1593	LA ROCHETTE	755 m ²	Taillis simples	AUdz1	
	B1595	LA ROCHETTE	367 m ²	Taillis simples	AUdz1	
	B1941	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	96 m ²	Jardins	AUdz1	
	B1942	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	182 m ²	Jardins	UAz1-AUdz1	
	B1971	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	386 m ²	Prés	AUdz1	
	B1987	LA ROCHETTE	1 638 m ²	Prés	AUdz1	
	B2101	LA PERRIERE SOUS LA ROCHETTE	305 m ²	Prés	AUdz1	
	B2254	LA ROCHETTE	457 m ²	Terre	UAz1	
B2255	LA ROCHETTE	478 m ²	Terre	UAz1		
TOTAL			8 106 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Pierre-Yves GRILLET
Opération 19-446 : VALMEINIER- Piste de luge
Demandeur : VALMEINIER
Axe : Développement touristique
NEGOCIATION SEULE

La commune de Valmeinier projette de réaliser une piste de luge 4 saisons aux alentours de la station Valmeinier 1800. Ce projet sera confié à la SEMVAL, exploitant du domaine skiable Galibier Thabor (Valmeinier – Valloire).

Pour se faire, la collectivité doit se rendre propriétaire du foncier concerné et sollicite l'EPFL pour effectuer les négociations foncières de ce dernier.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Valmeinier	C651	AU CHAPIET	354 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C652	AU CHAPIET	449 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C653	AU CHAPIET	620 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C654	AU CHAPIET	1 125 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C655	AU CHAPIET	1 120 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C656	AU CHAPIET	830 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C657	AU CHAPIET	350 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C938	AU LOUP	740 m ²	Landes (Friche)	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C939	AU LOUP	3 055 m ²	Prés	Nu-As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C942	AU LOUP	5 195 m ²	Prés	As	1.50 €/m ²
Valmeinier	C1422	AU CHAPIET	1 500 m ²	Pâtures ou Pâturages	Uxabz	50 €/m ²
Valmeinier	C1423	AU CHAPIET	405 m ²	Pâtures ou Pâturages	Uxabz	50 €/m ²
Valmeinier	C1424	AU CHAPIET	1 240 m ²	Pâtures ou Pâturages	Uxabz	50 €/m ²
Valmeinier	C1425	AU CHAPIET	650 m ²	Pâtures ou Pâturages	Uxabz	50 €/m ²
Valmeinier	C2834	AU CHAPIET	587 m ²	Pâtures ou Pâturages	Uxabz	50 €/m ²
TOTAL			18 220 m²			

Le conseil d'administration prend acte de cette demande. Il est toutefois précisé que conformément à la délibération n°08-2019 du 5/02/2019, cette prestation sera facturée au demandeur.

5 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération 17-340 le plein sud VALLOIRE

Demandeur : VALLOIRE

Portage en cours : 3 200 000 €

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 05/09/2027

Suite à la modification de l'assiette foncière, il est proposé de redélibérer sur les références cadastrales cédées :

Acquéreurs	Référence cadastrale	Lot	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Prix
COMMUNE	D 2522 et 2523	Lot 2	-	RDC à usage de cabinet médical	147 355,93 € (dont 66 012.74 € TTC de frais de portage)
	D 2521		5 m ²	Domaine public	
GMP ou autre Société	D 2522 et 2523	Lot 1		Résidence	2 700 000 €
	D 2519		198 m ²		
	D 2524		161 m ²		
Propriétaires des parcelles D 1919 et 1921	D 2520		1 m ²	Régularisation de terrasse	1 € non perçu

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant aux rétrocessions des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

6 – POINT D'ETAPE PPI 2020-2024

- Dialogues avec les collectivités adhérentes :
 - Rencontres à ce jour de 136 communes et 8 EPCI
 - Bilan, points forts, points faibles, besoins potentiels

- Organisation d'ateliers internes :
 - Axes et priorités d'intervention
 - Communication interne et externe
 - Ingénierie et services amont
 - Gestion du patrimoine
 - Finances et équilibres financiers

- Réalisation d'un diagnostic externe par Programmes Urbains :
 - Evaluation des objectifs du PPI au regard des enjeux d'aménagement du territoire
 - Analyse d'indicateurs sur les prix, rétrocessions et durées de portage
 - Evaluation de l'outil EPFL

7 – QUESTIONS DIVERSES

7-1 : Délégation du DPU au directeur

Suite à l'assemblée générale du 14/05/2019, l'arrêté préfectoral validant l'extension du périmètre de l'EPFL n'étant pas réalisé, il est proposé aux membres du conseil d'administration de remettre cette délibération à l'ordre du jour du prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 4 juillet 2019

Jean-Marc LÉOUTRE

Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLÉES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 17 Septembre 2019	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 5 Novembre 2019	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Vendredi 6 Décembre 2019	8h30	Assemblée Générale annuelle (EPFL de la Savoie, Le manège Chambéry)
Mardi 17 Décembre 2019	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)